

ZONE 2AUa - CHEMIN DES ZATTES DECLARATION DE PROJET

Mise en Compatibilité du PLU

Pièce n°2
RAPPORT DE PRESENTATION

EXPOSE DES MOTIFS

La Déclaration de Projet porte sur :

- La transformation d'une zone 2AUa en zone 1AUb-gr
- La création de secteurs Ub-gr- 1AUb-gr et Acu-gr pour la mise en œuvre du projet

Le tableau des surfaces du rapport de présentation du PLU est mis à jour avec les éléments suivants :

	PLU APPLICABLE	MISE EN COMPATIBILITE
ZONES U		
Ua	57,90	57,90
Ub	123,60	123,60
Uc	51,10	51,10
Ue	23,30	23,30
TOTAL	255,90	255,90
ZONES AU		
1AU	60,50	62,10
2AU	19,00	17,40
TOTAL	79,50	79,50
ZONES AU		
Acu	136,40	136,40
Arh	2,40	2,40
TOTAL	138,80	138,80
ZONES N		
Nr	1 322,70	1 322,70
Nli	58,70	58,70
Nco	567,30	567,30
Nu	3,50	3,50
TOTAL	1 952,20	1 952,20

Le dossier d'Intérêt Général du Projet ainsi que l'Evaluation Environnementale sont intégrés au dossier de PLU en tant que complément au rapport de présentation pour la justification de cette opération.